

ARCHÉOLOGIE  
DE LA FRANCE  
INFORMATIONS

## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia  
Picardie | 2006

---

### Cagny – L'Épinette

Alain Tuffreau

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/4459>  
ISSN : 2114-0502

#### Éditeur

Ministère de la culture

#### Référence électronique

Alain Tuffreau, « Cagny – L'Épinette », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Picardie, mis en ligne le 01 mars 2006, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/4459>

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Cagny – L'Épinette

Alain Tuffreau

---

**Identifiant de l'opération archéologique : 8954**

Date de l'opération : 2006 (FP)

- 1 Les niveaux fluviatiles dans le secteur fouillé lors de la campagne 2006 s'individualisent bien. Cela s'explique par le fait que la séquence fluviatile fine est particulièrement bien développée dans la partie nord-ouest de la fouille. Seule la limite entre les niveaux I1a et I1b est parfois difficile à saisir. En effet, ces deux niveaux ont une matrice limoneuse gris-clair quasi-identique. Cependant, la couche I1a possède moins d'inclusions de granules crayeux que la couche I1b. De même, le dépôt I1a renferme moins de galets de petites dimensions que le dépôt I1b. Malgré ces différences bien visibles en coupe, il est parfois impossible ou aléatoire d'attribuer un artefact à l'une ou l'autre des unités (I1a ou I1b).
- 2 Une faille a été dégagée lors de la fouille. Elle traverse les carrés 27 à 23 L en leur milieu presque parallèlement au carroyage de la fouille. Elle semble affecter les niveaux I2 et J mais pas les dépôts postérieurs (I1a et I1b).
- 3 Cette notice 2006, qui concerne la deuxième année de l'opération triennale en cours, traite plus particulièrement de l'analyse des vestiges osseux. La campagne de fouille de 2006 « L'Épinette » a permis de mettre au jour quelques centaines de vestiges dentaires et osseux mammaliens, étudiés par P. Auguste. En tout, ce sont 412 restes qui ont été découverts, en provenance de cinq niveaux archéologiques. C'est l'aurochs qui reste toujours l'espèce dominante, suivi du cerf. Les indéterminés peuvent être rapportés uniquement soit à l'un ou l'autre de ces deux taxons. Un os d'oiseau a également été identifié. L'essentiel du matériel provient du niveau I1b.
- 4 La représentation anatomique se caractérise par une prédominance des éléments du squelette axial, vertèbres et côtes, mais des os longs sont également présents. Il est à noter une assez forte présence d'ossements indiquant des jeunes individus. Ainsi, au moins 80 pièces ont pu être attribués avec certitude à un animal adulte, 25 pièces à un

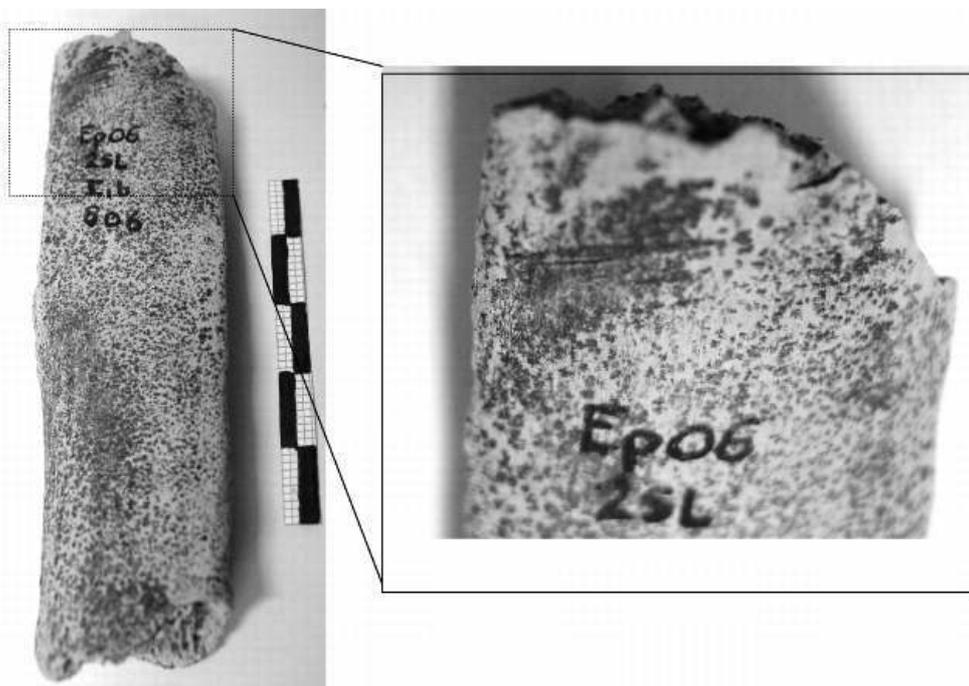
jeune, les 307 restantes étant des très petites pièces difficilement attribuables mais étant probablement des os d'adultes.

- 5 Les stigmates taphonomiques caractéristiques sont peu nombreux, le matériel est extrêmement bien conservé. Dix pièces présentent des indices d'une détérioration d'ordre climato-édaphique, avec dissolution, altérations et émoussé. Deux pièces présentent les marques d'un rognage, mais l'auteur de ces marques est inconnu.
- 6 Les ossements portant des marques liées à une activité anthropique sont au nombre de onze. Il s'agit surtout d'indices de fracturation des os longs pour l'extraction de la moelle, avec des pièces très caractéristiques. Un fragment de diaphyse d'os long d'aurochs présente la morphologie d'un éclat osseux résultant d'un choc avec percuteur, produisant ainsi au niveau même du point d'impact la création d'une onde de choc qui se diffuse de façon centrifuge. L'éclat ainsi formé ne conserve plus qu'une toute petite partie du cortex, à la différence des éclats contigus au point d'impact où la surface corticale est au contraire dominante. Un autre éclat osseux également été identifié. Seuls deux ossements portent des marques de découpe. Il s'agit d'une côte d'aurochs qui présente sur sa face médiale une strie très marquée perpendiculaire au grand axe de l'os, accompagnée de plus petites stries secondaires. Ces stries de découpe se situent donc en position interne de la cage thoracique ; elle pourrait indiquer la pratique de l'éviscération, très rarement mise en évidence au sein des gisements paléolithiques. Le second os présentant des stries anthropiques est un radius d'un jeune aurochs. L'épiphyse distale manque et n'était pas encore soudée à la diaphyse, indiquant un animal dont l'âge est compris entre trois et quatre ans. La particularité de ce radius de veau est de présenter de très nombreuses petites stries fines parallèles les unes aux autres, toutes situées sur la face médiale, couvrant les trois quarts de la diaphyse depuis la position médio-distale jusque sous l'extrémité proximale. La cause de telles marques n'est pas évidente à identifier, mais elles témoignent assurément d'une intense activité de boucherie. Il est donc intéressant de mettre en évidence que les jeunes animaux probablement abattus à L'Épinette ont bien fait l'objet de la même intention à but alimentaire que leurs homologues plus âgés.
- 7 TUFFREAU Alain (UNIV)
- 8 (Fig. n°1 : Cagny. « L'Épinette ». Aurochs, côte (25L I1b n°806), vue médiale (cliché P. Auguste))

---

## ANNEXES

Fig. n°1 : Cagny. « L'Épinette ». Aurochs, côte (25L I1b n°806), vue médiale (cliché P. Auguste)



Auteur(s) : AUGUSTE, P. (2006)

## INDEX

**Index géographique** : Picardie, Somme (80), Cagny

**Thèmes** : aurochs, boucherie, cerf, dent, oiseau, ossement animal, stratigraphie

**operation** Fouille programmée (FP)

**Index chronologique** : Paléolithique

## AUTEUR

ALAIN TUFFREAU

UNIV